

Berne, le 20 juin 2014

## Communiqué de presse

### Une adaptation tarifaire était attendue depuis longtemps

**Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui l'ordonnance sur l'adaptation de structures tarifaires. L'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse salue l'entrée en vigueur de cette solution transitoire au 1<sup>er</sup> octobre 2014, qui permettra enfin l'amélioration de la situation des médecins de famille et de l'enfance, bloquée depuis longtemps. L'Association considère en revanche incompréhensible et inconséquent le fait que les visites à domicile ainsi que les bilans de santé pour les enfants aient été exclus de l'adaptation tarifaire. C'est effectivement ces prestations de la médecine de famille et de la pédiatrie qui sont le fondement de soins médicaux de base de qualité. Pour les médecins de famille et les pédiatres, la priorité sera maintenant mise sur la révision totale du Tarmed. Le futur tarif devra correspondre absolument au travail des médecins de famille et des pédiatres.**

« Médecins de famille Suisse » salue l'entrée en vigueur de l'ordonnance du Conseil fédéral. Le déclencheur de cette première intervention subsidiaire du Conseil fédéral était l'absence d'accord entre les partenaires tarifaires. Lors de l'audition déjà, l'amélioration de la situation des médecins de famille et des pédiatres a trouvé un très large soutien. L'augmentation du tarif se fait aujourd'hui grâce à un supplément pour les prestations de médecine de famille en cabinet de 10 points tarifaires. En raison de la neutralité des coûts cette augmentation sera compensée par une diminution linéaire de 8,5% des positions de certains chapitres du Tarmed choisis. Cette diminution a, dès le début, été l'objet de réactions. L'association « Médecins de famille Suisse » accepte que l'ordonnance tarifaire entre en vigueur seulement en octobre, bien que le plan directeur le prévoit au premier juillet 2014. L'Association considère en revanche incompréhensible et inconséquent, le fait que les visites à domicile ainsi que les bilans de santé pour les enfants aient été exclus de l'adaptation tarifaire, ce qui pénalisera particulièrement les pédiatres. C'est effectivement ces prestations de la médecine de famille et de la pédiatrie qui sont le fondement de soins médicaux de base de qualité.

L'Association professionnelle des médecins de famille et de l'enfance salue la tenue de la promesse faite lors de l'élaboration du plan directeur. Cela met finalement un terme aux blocages qui existent depuis plusieurs années au niveau des négociations tarifaires. Dans ce contexte, l'Association constate avec plaisir que les instances politiques ont compris qu'elles devaient agir vite pour garantir, demain aussi, les soins médicaux de base de la population. Un tarif adéquat sera d'une importance capitale à cette fin. L'amélioration de la situation financière était non seulement un élément des négociations autour du plan directeur, mais elle correspond aussi à la volonté de l'électorat suisse qui a nettement confirmé qu'il était nécessaire d'agir en montrant leur grande acceptation de l'article constitutionnel sur les « soins médicaux de base » avec une forte majorité de 88% de « oui ». Du point de vue de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance, l'objectif final reste toutefois de faire figurer durablement les prestations des médecins de premier recours dans le cadre d'une révision générale du Tarmed.

Les personnes ci-dessous sont à votre disposition pour toute demande et interview:

- Dr Marc Müller, président, mobile 079 434 44 79
- Dr François Héritier, vice-président, mobile 079 280 09 89 (pour demandes en français)
- Dr Heidi Zinggeler Fuhrer, coresponsable de la commission tarifaire, mobile 078 845 00 90

**Médecins de famille Suisse** est l'association professionnelle des médecins de famille et de l'enfance Suisse. Les trois associations professionnelles des médecins de premier recours – les généralistes, les spécialistes en médecine interne et les pédiatres – ont créé cette association afin de défendre ensemble leurs objectifs en matière de politique professionnelle et de renforcer la médecine de famille suisse.

Geschäftsstelle / Secrétariat général  
Effingerstrasse 2  
3011 Berne BE  
Tel. 031 508 36 08  
e-mail [petra.seeburger@medecinsdefamillesuisse.ch](mailto:petra.seeburger@medecinsdefamillesuisse.ch)

Berufsverband der Haus- und Kinderärztinnen Schweiz  
Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse  
Associazione dei medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera  
Associazium dals medis da chasa e d'uffants Svizra

[www.medecinsdefamillesuisse.ch](http://www.medecinsdefamillesuisse.ch)